Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260421-2026_17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT-TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le VINGT ET UN AVRIL à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond – LE GAL Stéphane - Mme LE BRIS Maryse – M ALEYAUME Dominique – Mmes LE CORRE TEYZIER Valérie – AUFFRÉDO Catherine – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – Mme VISDELOUP Alexandra – M NOGRÉ Jérémy

Secrétaire de séance : M NOGRÉ Jérémy

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
15/04/2026	11	11	0	11

N°2026/17

Objet : Budget assainissement - Compte de gestion 2025

Le Conseil Municipal est réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire pour voter le Compte Administratif 2025.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, ainsi que toutes les pièces afférentes à la gestion et à la comptabilité dudit exercice.

Après s'être assuré que la trésorerie a repris dans ses écritures toutes les opérations effectuées sur l'exercice considéré et sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et leurs valeurs inactives.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve le compte de gestion.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance
Jérémy NOGRÉ

Le Maire,
Raymond SIOU

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL
56 (Morbihan)